

FNB d'actions de valeur mondiales à faible capitalisation Avantis-CIBC (CASV)

Ce document contient des renseignements essentiels sur le FNB d'actions de valeur mondiales à faible capitalisation Avantis-CIBC. Vous trouverez plus de détails sur ce fonds négocié en bourse (FNB) dans son prospectus. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec Gestion d'actifs CIBC inc. au 1-888-888-3863 ou à info@gestiondactifscibc.com, ou visitez le www.cibc.com/fnb.

Avant d'investir dans un FNB, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres investissements et respecte votre tolérance au risque.

Bref aperçu

| | | | |
|---|--|---------------------------------------|--|
| Date de création du FNB : | 27 janvier 2026 | Gestionnaire du fonds : | Gestion d'actifs CIBC inc. |
| Valeur totale au 31 décembre 2025 : | Sans objet; il s'agit d'un nouveau FNB | Gestionnaire de portefeuille : | Gestion d'actifs CIBC inc. avec le sous-conseiller en valeurs American Century Investment Management, Inc. |
| Ratio des frais de gestion (« RFG ») : | Sans objet; il s'agit d'un nouveau FNB | Distributions : | Revenu net, trimestriellement (en mars, en juin, en septembre et en décembre), le cas échéant Reste du revenu net ou des gains en capital nets réalisés en décembre |

Information sur les opérations (12 mois se terminant le 31 décembre 2025)

| | | | |
|---------------------------|---------------------------|---|--|
| Symbole boursier : | CASV | Volume quotidien moyen : | Sans objet; il s'agit d'un nouveau FNB |
| Bourse : | Bourse de Toronto | Nombre de jours de négociation : | Sans objet; il s'agit d'un nouveau FNB |
| Monnaie : | Dollars canadiens (\$ CA) | | |

Information sur l'établissement du prix (12 mois se terminant le 31 décembre 2025)

| | | | |
|-----------------------------|--|---------------------------------------|--|
| Cours du marché : | Sans objet; il s'agit d'un nouveau FNB | Écart acheteur-vendeur moyen : | Sans objet; il s'agit d'un nouveau FNB |
| Valeur liquidative : | Sans objet; il s'agit d'un nouveau FNB | | |

Dans quoi le FNB investit-il?

Le FNB cherche à procurer une plus-value du capital à long terme en investissant, directement ou indirectement, principalement dans des titres de capitaux propres de sociétés à petite capitalisation des marchés développés admissibles, qui sont sélectionnés en fonction de facteurs qui tiennent compte de la rentabilité et des caractéristiques de valeur.

Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du FNB au 31 décembre 2025. Ces placements changeront au fil du temps.

DIX PRINCIPAUX PLACEMENTS (au 31 décembre 2025)

Cette information n'est pas disponible parce que le FNB est nouveau.

RÉPARTITION DES PLACEMENTS (au 31 décembre 2025)

Cette information n'est pas disponible parce que le FNB est nouveau.

Quels sont les risques associés à ce FNB?

La valeur du FNB peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un FNB est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des FNB très volatils varie beaucoup. Ces FNB peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des FNB peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces FNB risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

Gestion d'actifs CIBC inc. estime que le niveau de volatilité de ce FNB est **Moyen à élevé**.

Puisqu'il s'agit d'un nouveau FNB, le niveau de risque ne constitue qu'une estimation faite par Gestion d'actifs CIBC inc. En règle générale, ce niveau est établi en fonction de la variation du rendement du FNB d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du FNB et peut changer avec le temps. Un FNB dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

| | | | | |
|--------|----------------|-------|----------------------|-------|
| Faible | Faible à moyen | Moyen | Moyen à élevé | Élevé |
|--------|----------------|-------|----------------------|-------|

Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du FNB, consultez la rubrique « Facteurs de risque » dans le prospectus du FNB.

Aucune garantie

Ce FNB n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

Quel a été le rendement du FNB?

Cette section vous indique le rendement des parts du FNB, calculé en fonction de la valeur liquidative du FNB. Cette information n'est pas disponible parce que le FNB est nouveau.

RENDEMENTS ANNUELS

Cette section vous indique le rendement des parts du FNB au cours des dernières années civiles. Cependant, cette information n'est pas disponible parce que le FNB est nouveau.

MEILLEUR ET PIRE RENDEMENT SUR 3 MOIS

Cette section indique le meilleur et le pire rendement des parts du FNB sur 3 mois. Cependant, cette information n'est pas disponible parce que le FNB est nouveau.

RENDEMENT MOYEN

Cette section vous indique la valeur et le taux de rendement annuel composé d'un placement hypothétique de 1 000 \$ dans des parts du FNB. Cependant, cette information n'est pas disponible parce que le FNB est nouveau.

Négociation des parts de FNB

Les FNB détiennent un ensemble de placements, comme le font les organismes de placement collectif (souvent appelés fonds communs de placement), mais leurs parts se négocient à la bourse, comme des actions. Voici quelques points à retenir lorsque vous négociez des parts de FNB.

Établissement du prix

Les parts de FNB ont 2 types de prix : le cours du marché et la valeur liquidative.

Cours du marché

- Les parts de FNB sont achetées et vendues en bourse au cours du marché, lequel peut varier tout au long du jour de bourse. Des facteurs comme l'offre, la demande et les variations de valeur des placements du FNB peuvent changer le cours du marché.
- Vous pouvez obtenir les cours affichés en tout temps durant le jour de bourse. La cote vous indique le **cours acheteur** et le **cours vendeur**.
- Le cours acheteur est le cours le plus élevé qu'un acheteur accepte de payer si vous souhaitez vendre vos parts. Le cours vendeur est le cours le plus bas auquel un vendeur accepte de vendre des parts si vous voulez en acheter. La différence entre ces cours est appelée **écart acheteur-vendeur**.
- En général, plus cet écart est petit, plus le FNB est liquide. Cela signifie qu'il est plus probable que vous obteniez le prix que vous espérez.

Valeur liquidative

- Comme les organismes de placement collectif, les FNB ont une valeur liquidative qui est calculée après la fin de chaque jour de bourse et qui correspond à la valeur des placements du FNB à ce moment précis.
- La valeur liquidative sert à calculer l'information financière communiquée, comme les rendements présentés dans ce document.

Ordres

Une opération s'effectue principalement de deux manières : par un ordre au marché ou par un ordre à cours limité. Un ordre au marché vous permet d'acheter ou de vendre des parts au cours du marché. Un ordre à cours limité vous permet de fixer le prix auquel vous acceptez d'acheter ou de vendre des parts.

Moment de l'opération

En général, le cours du marché fluctue davantage vers le début et la fin du jour de bourse. Il est donc préférable de passer un ordre à cours limité ou d'exécuter l'opération à un autre moment.

À qui le FNB est-il destiné?

Aux investisseurs qui :

- recherchent une exposition aux titres de capitaux propres de sociétés de petite capitalisation des marchés développés admissible;
- recherchent une croissance du capital à long terme; et
- recherchent un placement à long terme.

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un FNB. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le FNB dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre FNB dans un compte non enregistré, les distributions du FNB s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Combien cela coûte-t-il?

Cette section présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts du FNB. Les frais (y compris les commissions de suivi) peuvent varier d'un FNB à l'autre.

Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les FNB et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. COURTAGES

Il se pourrait que vous ayez à payer une commission chaque fois que vous achetez ou vendez des parts du FNB. Les commissions peuvent varier selon le cabinet de courtage. Certains offrent des FNB sans commission ou exigent un investissement minimal.

2. FRAIS DU FNB

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du FNB.

Les frais du FNB sont composés des frais de gestion, des frais d'exploitation, des frais du FNB qui ne sont pas pris en charge par le gestionnaire et des frais d'opération. Les frais de gestion annuels du FNB sont de 0,39 % de la valeur du FNB. Les frais d'exploitation et les frais d'opération ne sont pas encore disponibles, car ce FNB est nouveau.

Commission de suivi

La commission de suivi est versée tant que vous possédez des parts du FNB. Elle couvre les services et les conseils que votre représentant et sa société vous fournissent.

Ce FNB ne facture pas de commission de suivi.

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et certains territoires, vous avez le droit d'annuler votre souscription ou acquisition dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou d'une acquisition ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus, l'aperçu du FNB ou les états financiers contiennent de l'information fautive ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus et d'autres documents d'information du FNB, communiquez avec Gestion d'actifs CIBC inc. ou votre représentant. Ces documents et l'aperçu du FNB constituent les documents légaux du FNB.

Gestion d'actifs CIBC inc.
CIBC Square
81 Bay Street, 20th Floor
Toronto (Ontario) M5J 0E7

info@gestiondactifscibc.com
[1-888-888-3863](tel:1-888-888-3863)
www.cibc.com/fnb